Professeurs du collège Les Trois Moulins 54 rue de la Division Leclerc 78830 Bonnelles

M. Luc Pham
Directeur académique des
services de l'Éducation nationale

Objet: suppression d'un demi-poste d'AED

Bonnelles, le 11 juin 2021

Monsieur le directeur académique,

Par la présente, nous tenons à faire part de notre profond désaccord concernant la suppression d'un demi-poste d'assistant d'éducation à compter de la rentrée prochaine.

Notre colère est d'autant plus grande que le collège a déjà été amputé d'un demi-poste l'an dernier, malgré les courriers adressés par les parents (en date du 6 juin 2020) et par nos soins (en date du 5 juin 2020), malgré la motion votée au conseil d'administration le 30 juin 2020, et malgré la rencontre entre les représentants des parents d'élèves et la directrice académique adjointe, Mme Duprat, le 22 juillet 2020. Lors de ce rendez-vous, il avait été assuré que les baisses prévues cette année ne seraient pas répercutées sur le collège Les Trois Moulins. Or il apparaît que cette promesse n'est pas tenue et que nous subissons de nouveau une diminution de moyens.

Ceci est d'autant plus incompréhensible que le nombre d'élèves demeure stable, que la situation particulière liée à l'épidémie mériterait au contraire un renforcement des moyens humains et que cette décision tombe juste après la diffusion de la « Feuille de route pour les ressources humaines » par Madame la rectrice, document promouvant le bien-être des personnels et la réussite des élèves, en totale contradiction avec la suppression des moyens en vie scolaire.

Nous rappelons également que le collège Les Trois Moulins est isolé en zone rurale, avec un taux de demi-pensionnaires d'environ 95 %, nécessitant donc un seuil incompressible d'AED sur le terrain lors de la demi-pension, et que l'effectif par ailleurs est déjà très réduit : pas de principal adjoint, pas de permanence d'assistance sociale et juste un quart temps d'infirmière.

C'est pourquoi, dans le souci de la réussite de tous les élèves, de la poursuite d'un climat scolaire serein et du bien-être de tous les personnels, nous demandons le maintien de tous les postes d'AED, ce qui ne constitue en aucun cas une dotation extraordinaire, mais le strict minimum pour assurer le bon fonctionnement de l'établissement ainsi que le respect de la parole donnée.

En vous remerciant de prendre en considération cette demande, nous vous prions d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Les représentants au C.A. des professeurs du collège Les Trois Moulins